

Cette fiche pratique est proposée dans le cadre de la Communauté d'Échanges de Pratiques (CEP) animée par le Service de Coopération au Développement dans le cadre du projet ProDDige. Organisées 3 fois/an, les rencontres de la CEP réunissent les acteurs d'accompagnement des parcours volontaires qui souhaitent échanger sur leurs pratiques d'accompagnement et de mobilisation des volontaires. Cette fiche pratique a pour ambition d'aller au-delà du programme ProDDige et de proposer des pistes de réflexion sur le volontariat de Service civique en réciprocité en général.

Le parcours du volontaire de réciprocité



Avant la mission : la sélection des volontaires



LES ENJEUX

► **Susciter l'engagement local des jeunes**

Le volontariat international doit être utilisé comme un outil permettant de susciter ou de renforcer l'engagement local. Les jeunes, dont la candidature n'a pas été sélectionnée, peuvent être orientés vers d'autres opportunités pour renforcer leurs compétences à travers l'engagement: volontariat local, formations etc.. Les structures d'envoi peuvent, par ce biais, renforcer leur vivier de bénévoles.

Avant de parler de mobilité, on parle d'abord d'engagement.

► **Faire du volontariat une plus-value dans le parcours du jeune**

Le volontariat doit s'inscrire dans le parcours du jeune comme une opportunité qui lui ouvre des horizons et lui permette, au

retour, de rebondir en termes d'engagement et d'insertion professionnelle.

► **Identifier les bon profils pour un volontariat**

L'objectif est de sélectionner des jeunes avec un engagement préalable ou à minima un désir d'engagement, une bonne compréhension du sens du volontariat et l'envie à la fois d'apprendre et d'apporter. Il y a un vrai enjeu sur la « sécurisation » du profil des volontaires pour éviter tout départ seulement motivé par des raisons migratoires.

► **Garantir l'impartialité du processus de sélection**

Il faut veiller à donner la même opportunité à tous les jeunes pour éviter de créer des frustrations.



QUELQUES BONNES IDEES A PIOCHER

► **Anticiper le processus de sélection**

Il faut compter entre 2 et 3 mois pour organiser sereinement le processus de sélection.

► **Organiser les échanges entre structures d'accueil et d'envoi en amont du processus de recrutement**

L'interconnaissance entre structure d'accueil et structure d'envoi et la compréhension respective de leur fonctionnement, leurs champs d'intervention et leurs actions favorise une bonne compréhension et appropriation de la fiche mission. La qualité et la stabilité dans le partenariat sont des éléments clés pour améliorer la qualité et l'efficacité du processus de sélection.

► **Objectiver le processus de sélection pour en garantir l'impartialité**

Formaliser le processus via un appel à candidatures en s'appuyant sur une fiche mission.

Sur ProDDige, il existe 3 modalités à l'œuvre: appel à candidatures large, appel à candidatures restreint (au sein du réseau de bénévoles d'une structure par exemple) et proposition de la mission à 1 jeune précisément identifié. L'appel à candidatures large est le plus conforme aux exigences d'accessibilité universelle du Service Civique mais il peut être compliqué à mettre en œuvre et à concilier avec les impératifs d'un calendrier de projet (temps

long de mise en œuvre, volume important de candidatures à traiter nécessitant des ressources humaines importantes etc.). Chaque modalité a ses avantages et ses limites et dépend des possibilités de la structure. Néanmoins, *a minima*, il est important de fournir au(x) jeune(s) la fiche mission pour que le cadre dans lequel ils/elles s'engagent soit clair.

Utiliser une grille de notation pour départager les candidatures en utilisant des critères tels que: âge, engagement citoyen, motivation, autonomie, goût du travail en collectif.

Présélectionner 2 à 3 candidat.e.s pour un entretien final avec la structure d'accueil, ce qui permet à cette dernière de réaliser un choix éclairé et d'éviter l'acceptation par défaut d'une candidature unique.

► Prendre en compte le genre dans la sélection

Une sélection sensible au genre doit donner les mêmes chances aux femmes et aux hommes d'accéder aux opportunités de volontariat. Cela passe notamment par le fait de garantir une représentation équilibrée des deux sexes dans la présélection des candidat.e.s.

► Vérifier la compréhension du cadre d'engagement par les volontaires

Lors du processus de pré-sélection, il est indispensable de vérifier la bonne compréhension par les jeunes du sens et du cadre de l'engagement volontaire en Service Civique:

Il s'agit d'un engagement au profit d'un projet d'intérêt général, que les jeunes viennent nourrir avec leur motivation, leurs expériences, leurs engagements passés. Le volontariat ne

doit pas être perçu uniquement comme une opportunité de monter en compétences et un tremplin professionnel.

Il s'agit d'une expérience de vie dans un autre pays, qui nécessite une bonne capacité d'adaptation et une certaine autonomie, notamment dans la gestion de la vie quotidienne. Les volontaires de réciprocité bénéficient d'un accompagnement renforcé (démarches administratives, logement etc.) mais il s'agit bien de les accompagner et non de faire à leur place. Les jeunes doivent être placés dans une posture d'autonomie et de responsabilité dès le départ.

► Impliquer les volontaires de retour dans le processus de sélection

Le retour d'expérience des volontaires de retour est précieux pour faciliter la compréhension de la fiche mission et du cadre d'engagement par les futur.e.s volontaires.

► Présenter les futurs volontaires aux autorités locales

L'organisation d'un temps de présentation des volontaires recruté.e.s aux autorités locales (Préfecture, Municipalité, Direction départementale de la jeunesse...) permet de responsabiliser les volontaires et de valoriser leur rôle d'ambassadeur et ambassadrice de leur pays et de la réciprocité. Cela peut également contribuer à motiver leur réinvestissement au retour.

► Créer du lien avec les familles

Il est important de faire le lien avec les familles pour les rassurer et bien leur expliquer le cadre du volontariat, avant le départ en mission.



LES QUESTIONNEMENTS SUR LA RECIPROCITE

► Un volume croissant de jeunes qui candidatent

Les structures d'envoi se trouvent confrontées à un nombre croissant de candidatures. Comment dégager du temps pour traiter ces candidatures et garantir l'impartialité du processus de sélection? Avec quel financement? Comment réorienter les jeunes non sélectionné.e.s vers d'autres opportunités d'engagement local quand il y a des centaines de candidatures à traiter ?

► Le lieu de résidence des jeunes: un frein dans l'accès aux opportunités de volontariat international

Les jeunes qui ne vivent pas dans la capitale n'ont pas les mêmes opportunités d'accès aux offres de mission. Le départ en volontariat international implique des démarches qui nécessitent souvent d'aller dans la capitale (entretiens de sélection, dépôt et retrait du visa, formation au départ etc.), ce qui occasionne des frais. Cela pose la question de l'accessibilité financière du volontariat de réciprocité pour des jeunes aux ressources limitées.

► Des attentes différentes pèsent sur les volontaires français.es à l'international et les volontaires de réciprocité

Les volontaires de réciprocité, en tant qu'ambassadeur et ambassadrice de la réciprocité et de leur territoire, se voient investi.e.s d'une forte responsabilité. Cette pression mise sur leurs épaules peut générer un sentiment de stress ou au contraire leur donner le sentiment d'être sur un « piédestal » et impacter, dans tous les cas, leur posture en tant que volontaire et leurs attentes et besoins en termes d'accompagnement lors de leur mission en France. Cela peut questionner lorsque que l'on regarde, en miroir, les volontaires français.es à l'international qui ne sont pas du tout investi.e.s de la même responsabilité.

► L'engagement : un critère obligatoire dans la sélection?

L'engagement préalable dans le pays d'origine doit-il être un critère obligatoire dans le processus de sélection? Ce type de critère peut contribuer en effet à « sécuriser » le profil des jeunes mais pose aussi question en termes d'accessibilité du Service Civique. Le volontariat de réciprocité doit-il être un pas supplémentaire dans un parcours d'engagement déjà ancré (expérience) ou se veut-il être aussi une première marche vers l'engagement (désir) ?

Organisations participantes à la rencontre du 28/04/2023: SCD, ADOS, UFCV, SEPR, CRIJ, Ensemble pour Techo, CEFREPADE, Accueil de Loisirs de St-Héand, Le Thébaïca, MPT Petit Charran, JESPD (Bénin), CREDI ONG (Bénin), PromoCulture (Burkina Faso), BADED (Sénégal), France Volontaires, Espace Volontariats Burkina Faso

PRODDige est cofinancé par l'Agence Française de Développement, l'Agence du Service Civique, l'Union Européenne, la Ville et la Métropole de Lyon. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de ces organismes.

